

Modifier l'organisation de la classe pour créer les conditions d'une pratique

et d'une évaluation formatives de l'oral.

Stéphane FOUCHARD

Cette fiche propose de réfléchir, de s'interroger sur une pratique formative de l'oral dans la classe, compétence au cœur des nouveaux programmes des collèges et des lycées. La pratique de l'oral dans nos classes est souvent résumée à un exercice connu de tous : l'exposé. Nécessairement sommatif, il pose cependant questions : est-il vraiment une pratique de l'oral ? N'y a-t-il pas d'autres moments dans nos pratiques où l'oral s'impose « naturellement » et développe ainsi davantage les compétences orales des élèves ? Cette fiche propose également une piste d'organisation : la classe en « épis ». Cette disposition permet plusieurs niveaux de relations entre les élèves (et l'enseignant).

1. Pratiquer l'oral en travaillant en ilots. Pour quoi ?

- Echanger entre pairs pendant le travail de groupe et favoriser la prise de parole
- Demander aux élèves de tenir un rôle dans le groupe au regard de ses compétences au moment de l'exercice. Les rôles peuvent évoluer d'un exercice à l'autre ; ils sont interchangeable pour faire progresser les élèves.
- Demander aux élèves de reformuler plusieurs fois une idée – ils vont le faire « naturellement » pendant le travail de groupe.
- Demander aux élèves de produire une trace écrite commune qu'ils vont devoir utiliser pour une restitution orale.
- Restituer la production oralisée à plusieurs échelles : à l'échelle du groupe, comme un entraînement, puis à l'échelle de la classe, avec un ou plusieurs rapporteurs.
- Rassurer et sécuriser l'élève : la restitution orale peut s'effectuer depuis l'ilot, à 1 ou plusieurs voix, sans « obliger » les élèves à aller au tableau – on peut aussi leur laisser le choix.
- Démontrer aux élèves que faire un oral, ce n'est pas uniquement faire un exposé. Le temps de restitution est finalement le temps le plus court de l'oral ; l'essentiel des relations oralisées s'effectuent pendant le travail en groupe, de façon formative.
- Permettre l'apprentissage de l'écoute (écouter l'autre / argumenter / décider / faire des choix...).
- Développer le sentiment d'altérité (écouter l'autre sans l'interrompre / accepter un argument contraire / faire des choix consensuels).
- Favoriser l'autonomie des élèves.

2. Quelle trace pour accompagner le passage à l'oral ?

- On peut privilégier la construction d'une trace écrite « non rédigée » sous la forme d'un plan ou une trace schématisée (mind map, sketchnoting...) pour favoriser un passage à l'oral plus « naturel », mettant en avant la reformulation. Cette base de restitution est de nature à faire progresser les élèves « acteurs » de l'oral (ceux qui restituent) mais aussi à développer l'écoute active des élèves « spectateurs » (ceux qui écoutent ou prennent des notes).
- La rédaction complète de la trace est à proscrire : elle réduit irrémédiablement l'oralisation à une « lecture à voix haute », rassurante pour les élèves mais qui n'est en rien un travail oral formatif et encore moins un outil efficient d'écoute active.
- La pratique de l'oral est transversale à toutes les disciplines et à toutes les situations. Il est sans doute intéressant de réfléchir à la mise en place d'une stratégie à l'échelle de l'équipe disciplinaire ou, mieux, à

l'échelle interdisciplinaire pour favoriser à la fois une harmonisation des « bonnes » pratiques et instaurer une progressivité dans les apprentissages.

3. Quelles contraintes à prendre en compte ?

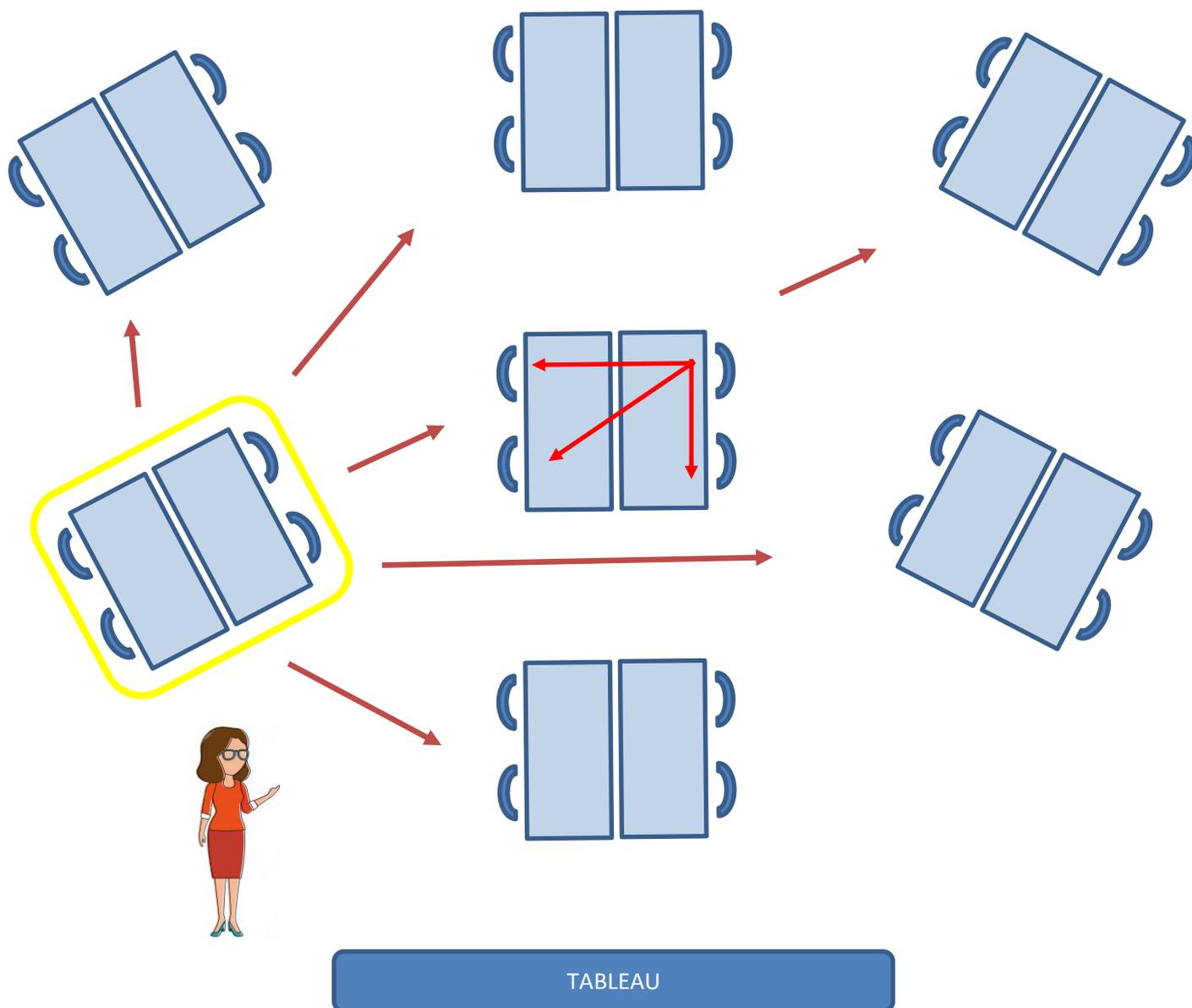
- Il est préférable de disposer d'une grande salle. Cela permet d'éloigner les groupes et d'éviter, autant que faire se peut, les « bruits parasites ».
- Le nombre d'élèves par îlot ne doit pas excéder 4 au collège afin d'optimiser les relations et de limiter les difficultés de gestion de classe, possibles dans une telle configuration. Au lycée, où l'autonomie des élèves est plus importante, on peut envisager des îlots plus élargis (6 élèves).
- Il faut accepter l'idée d'une augmentation « naturelle » du niveau sonore de la classe... Dans une telle configuration, l'enseignant ne doit pas craindre « le bruit » ... de travail bien-entendu ! Demander à des élèves de préparer un oral, de construire un support collectivement dans le silence n'a aucun sens. C'est là que le caractère formatif de l'exercice se situe.

4. Quel(s) rôle(s) et quel(s) intérêt(s) ?

- Il navigue dans la classe de groupe en groupe ; il anime ; il aide de façon ciblée, apporte son expertise, si nécessaire et de manière progressive s'il le souhaite.
- Il peut diviser les tâches en fonction du niveau des élèves ou pour gagner du temps (classe puzzle).
- Il s'agit d'une disposition qui permet à l'enseignant de reprendre la classe en main quand il le veut...pour repasser en mode « magistral ».
- Pour l'enseignant, un passage rapide du magistral au travail de groupe (et vice et versa) est plus aisé.

5. Une proposition d'organisation...la classe « en épis ».

Une classe en épis et les relations orales qu'elle peut créer : Un exemple d'organisation avec 7 ilots (28 élèves), permanente (si on dispose de sa salle) ou non (si on demande aux élèves d'organiser eux-mêmes les ilots).



Dans cette organisation en épis, les relations orales s'observent à toutes les échelles :

- Dans un groupe : travail à 2, à 4 avec échanges horizontaux (échanges entre pairs) ou verticaux (si on affecte des rôles à chacun, rôles interchangeables d'un exercice à l'autre).
- Dans la classe : entre 2 ou plusieurs groupes (classe puzzle).

- Le professeur, lorsqu'il reprend la main de manière magistrale au tableau n'impose aucun mouvement aux élèves qui ont juste « à tourner la tête ». Aucun élève ne « tourne le dos » au tableau.